

# LES BESOINS FONDAMENTAUX DE L'ENFANT :

## UNE DÉMARCHE, UN CONCEPT, UNE DOCTRINE UNIVERSELLE ET EN PROTECTION DE L'ENFANCE

Dr Marie-Paule Martin-Blachais

- ▶ Article 3 : L'intérêt supérieur de l'Enfant
- ▶ Article 6 : Droit à la survie et au développement
- ▶ Article 7 : Droit à la filiation (nom, nationalité, filiation)
- ▶ Article 9 : Droit à la vie familiale
- ▶ Article 18 : Droit à l'éducation, au développement et au bien-être
- ▶ Article 19 : Droit à la protection
- ▶ Article 20 : Droits à une suppléance parentale

# LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT

# LA CIDE

## ARTICLE 3 ALINEA 1

Dans toutes décisions qui concernent les enfants qu'elles soient le fait des institutions publiques, ou privée de protection sociale, des tribunaux, des autorités administratives, ou des organes législatifs, l'INTERET SUPERIEUR de l'enfant DOIT être une considération primordiale

# L'INTERET SUPERIEUR DE L'ENFANT

- Article 371-1 du Code Civil sur l'autorité parentale (loi n°2002-305 du 4 mars 2002)
- Article L.112-4 du CASF (loi n° 2007-293 du 5 mars 2007)
- Article L.112-3 du CASF (loi n°2016-297 du 14 mars 2016)
- Article 375 du Code Civil sur l'assistance éducative (lois du 14 mars 2016 et du 7 février 2022)
- 

## LES APPLICATIONS DANS NOTRE DROIT INTERNE

LA CENTRATION SUR L'ENFANT, AU REGARD DE SON INTERET SUPERIEUR, DE LA REPONSE A SES BESOINS FONDAMENTAUX, AU SERVICE DE SON DEVELOPPEMENT PHYSIQUE, AFFECTIF,INTELLECTUEL ET SOCIAL, LA PRESERVATION DE SA SANTE , DE SA SECURITE, DE SA MORALITE ET DE SON EDUCATION , AINSI QUE LE RESPECT DE SES DROITS

(CASF Art L.112-3 de la Loi du 14 mars 2016)

## **LES REFERENCES THEORIQUES, JURIDIQUES ET DE DOCTRINE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE**

# La parentalité

L'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. C'est un processus qui conjugue les différentes dimensions de la fonction parentale ,matérielle,psychologique,morale,culturelle ,sociale.

Elle qualifie le lien entre un adulte et un enfant,quelle que soit la structure familiale...dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant.....(Avis du Comité national de soutien à la parentalité -20/12/2012)

- Une politique publique subsidiaire fondée sur une **DUALITE** d'autorités publiques depuis les années 1958-1959 en charge de la Protection Administrative (CASF/Conseil Départemental) et de la Protection Judiciaire(CC/Parquet-Juge des enfants)
- Une clarification des périmètres et des prérogatives depuis les lois de décentralisation (1983-1984,etc..) et de :
  - la loi n° 2007-293 du 5 mars 2007 relative à la protection de l'enfance
  - la loi n° 2016-297 du 14 mars 2016 relative à laprotection de l'enfant
  - la loi n°2022-140 du 7 février 2022 relative à la protection des enfants
- Une doctrine consolidée sur les principes de la CIDE,par une approche **holistique** et **intégrative** de la politique de PE et sur une finalité visant à garantir la prise en compte des **besoins fondamentaux de l'enfant**, à soutenir son développement physique, affectif, intellectuel et social et à préserver sa santé,sa sécurité,sa moralité et son éducation dans le respect de ses droits

# LA PROTECTION DE L'ENFANCE

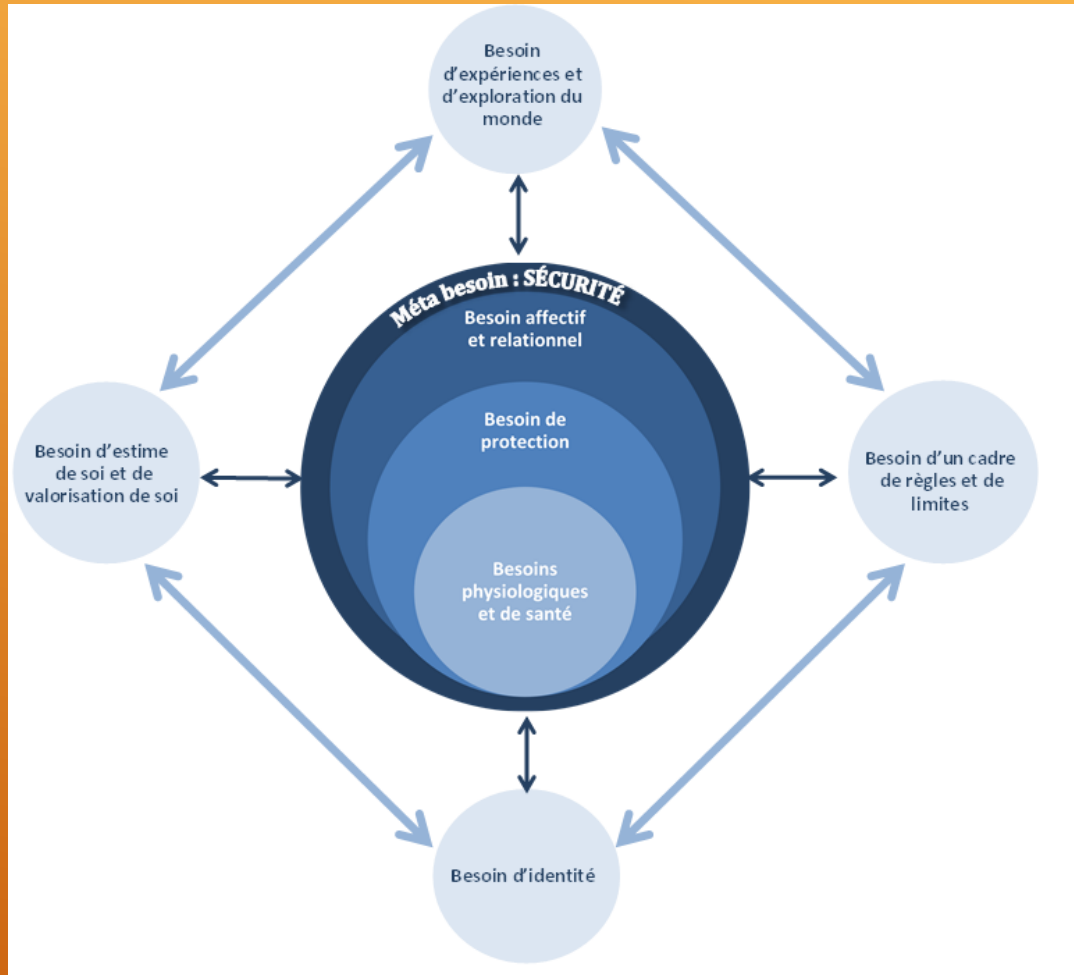
# Chiffres clés 2020 en PE

- Les dépenses 2020 : 8,9 Milliards d'euros dont 80% pour les placements
- 308.000 mineurs soit 21,4 pour mille des moins de 18 ans (- 1,5%/2019)
- 32.160 majeurs soit 13 pour mille des 18 à 21 ans (+ 30%/2019)
- 53% des mesures de placement dont 80% judiciaires
- 47% des mesures de milieu ouvert dont 70% judiciaires



- ▶ Le contexte
- ▶ Les attendus
- ▶ La méthode
- ▶ Les résultats :
  - la cartographie des besoins fondamentaux
  - les besoins des mineurs en PE
  - la démarche évaluative : approche écosystémique, référentiel
- ▶ Le rapport : 7 recommandations /38 propositions

## **LES BESOINS FONDAMENTAUX ET UNIVERSELS DE L'ENFANT : LA DÉMARCHÉ DE CONSENSUS**



## La cartographie des besoins fondamentaux de l'enfant en protection de l'enfance

- ▶ Un besoin qui prime sur tous les autres besoins
- ▶ Un besoin dont la satisfaction conditionne la satisfaction des autres besoins
- ▶ Un besoin dont la satisfaction soutient la construction du sujet et son individuation
- ▶ Un besoin dont la satisfaction favorise le développement des compétences psychosociales et les capacités cognitives et d'apprentissage

## **LE META-BESOIN DE SECURITÉ (1)**

## LA SECURITE AFFECTIVE ET RELATIONNELLE DES CONDITIONS D'EXIGENCE DU « CARE GIVER »

- ❖ L'ACCESSIBILITE
- ❖ LA DISPONIBILITE
- ❖ LA STABILITE-LA CONTINUITE
- ❖ LA SENSIBILITE-L'EMPATHIE
- ❖ LA FIABILITE

((

## LE MÉTA-BESOIN DE SÉCURITE (2)

- ❖ Des apprentissages sociaux, émotionnels et cognitifs en **synchronie** des interactions de l'enfant et de son entourage
- ❖ Une **co-adaptation** réciproque des échanges interactifs constitutive d'un cercle vertueux de la communication
- ❖ Des capacités de **plasticité** neuro-développementale **sensible** à l'environnement et à l'expérience
- ❖ Une structuration des transactions relationnelles et des modèles internes opérants ( MIO) fondée majoritairement sur **l'intensité et la fréquence** expérientielle des ajustements interactifs émotionnels et comportementaux avec ses figures 'attachement

## LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL, AFFECTIF, ET COGNITIF DE L'ENFANT

## DU COTE DES PARENTS

**Des facteurs de vulnérabilité** contextuels (pauvreté matérielle, financière, séparations conjugales, isolement, violences intrafamiliales, addictions, stress, dépression, troubles psychiques, comorbidités, handicap, etc..)

**Des capacités et compétences** parentales compromises :

- Une sensibilité /empathie amoindrie
- Une faible disponibilité
- Une instabilité et une difficulté à la régulation des émotions
- Une faible fiabilité contraire au besoin d'anticipation prédictive

# EN PROTECTION DE L'ENFANCE

## DU COTE DE L'ENFANT

- ❖ **Des facteurs de vulnérabilité** contextuels ( grossesse, prématurité, séparation périnatale précoce, ruptures de parcours de soins, traumatologie, hospitalisations etc..)
- ❖ Une prévalence importante de contexte de maltraitances ou négligences **(50%)**
- ❖ Une prévalence importante de troubles de l'attachement : **42%** attachement insécure ou désorganisé // 10% en population générale
- ❖ Une compromission du Meta Besoin de sécurité et des troubles du développement voire neuro-développementaux
- ❖ Des signes de souffrance psychique voire de stress-postraumatiques
- ❖ Une situation de handicap associé **(25 à 30%** soit X 7 // population générale

# EN PROTECTION DE L'ENFANCE

- ❖ Ils seront proportionnels aux effets délétères des risques (stress, violences, négligences, pathologie du lien, dysparentalité, etc..) auxquels l'enfant aura été exposé et à leur impact sur son développement, au regard de l'importance de ces risques, de l'âge de l'enfant, de l'intensité du traumatisme, de sa durée, et de sa répétition
- ❖ On note une prévalence forte des besoins en santé mentale : **48%** auraient 1 trouble en santé mentale et **25%** au moins 2 (en établissement) soit X 2 à 5 // population générale
- ❖ Une méta-analyse montre **11%** de troubles internalisés (anxiété, dépression, plaintes somatiques, retrait social) ,**20%** de troubles externalisés (TCC, troubles de la socialisation, conduites auto ou hétéro-agressives, conduites délinquantes) et **15%** de conduite addictives

## LES BESOINS SPÉCIFIQUES DE L'ENFANT (1)



Ces besoins sont confirmés par diverses études constatant la forte médicalisation des enfants accueillis en établissement :

- ❖ **32%** des enfants bénéficient de suivi en pédopsychiatrie
- ❖ **1,6%** sont sous antidépresseurs ( X8//population générale)
- ❖ **7,2%** sont sous neuroleptiques ( X24//population générale)
- ❖ **25 à 30%** ont un dossier MDPH et **10%** sont accueillis en établissement médico-social

## LES BESOINS SPÉCIFIQUES DE L'ENFANT (2)

- ▶ La prise en compte de la scolarisation comme contexte d'apprentissage , de socialisation, et d'affiliation à des pairs est essentielle au regard des recherches académiques qui montrent que leur parcours est impacté par leur parcours d'adversité :
- ❖ **15%** de déscolarisation soit X3//population générale
- ❖ **2/3** ont au moins 1 an de retard au collège

## LES BESOINS SPECIFIQUES DE L'ENFANT (3)

## 1/Une évaluation triangulée

- ▶ -La situation du mineur : son développement, ses besoins, ses droits et son intérêt supérieur
- ▶ -La situation familiale les capacités et les compétences parentales
- ▶ -l'environnement contextuel et les réseaux de sociabilité, les ressources et les freins au soutien et à l'accompagnement de l'enfant et de sa famille

**2/Une démarche participative** (enfant, famille, acteurs )

**3/Une démarche** compréhensive ,dialogique et performative

**4/Une co-construction** des parties prenantes centrée sur l'enfant , son intérêt, ses besoins et ses droits

# LES ENJEUX DE L'ACCOMPAGNEMENT POUR LES PROFESSIONNELS

# Une efficience de cette politique publique : le devenir à l'âge adulte ?

- Un bénéfice de l'ascenseur social pour 1/3 du public accompagné en PE
- Une intégration sociale, conjugale, parentale, et professionnelle identique à la population générale pour 1/3 du public accompagné
- Des difficultés d'insertion et des parcours dans l'exclusion pour 1/3 des personnes accompagnées